

MAIRIE DE DAMBACH-LA-VILLE

Le 30 août 2012

PUBLICATIONS

1) Secrétariat de la Mairie – Horaires d'été.

Du 1^{er} juillet au 31 août 2012, le Secrétariat de la Mairie sera ouvert au public uniquement de 8 h à 12 h.

2) Déclarations de stocks de vins.

Les déclarations de stocks de vins AOC, arrêtées le 31 juillet 2012, sont à déposer au Secrétariat de la Mairie avant **vendredi 31 août 2012 à midi**.

3) Bibliothèque Municipale.-

La bibliothèque sera ouverte durant le mois d'août, **tous les mercredis de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h**.

4) Rentrée des classes.

■ **Ecole élémentaire : mardi 4 septembre 2012 à 8 heures.**

■ **Ecole maternelle :**

Le mardi 4 septembre 2012, entre 8 h et 8 h30, pour les Moyens et Grands, le matériel à prévoir est le même que les années précédentes (patins de gym, serviettes, photos, mouchoirs, 1 classeur à levier).

Le 4 ou le 6 septembre, entre 8 h et 8 h30, pour les Petits, selon le planning prévu et communiqué aux parents par courrier.

RAPPEL sécurité et fluidité du trafic aux horaires d'entrée et de sortie des classes :

rière de respecter le sens de circulation

- Sud/nord, pour la rue Berggasse
- Nord/sud pour la rue du Général de Gaulle.

Les directrices, Mmes. Hertrich et Schepler peuvent être contactées dans leurs écoles les **Vendredi 31 août et lundi 3 septembre** pour d'éventuelles inscriptions tardives.

5) Conciliateur de justice.

Prochaine permanence : **lundi 10 septembre 2012**, de 10 h à 12 h au rez-de-chaussée de la Mairie.

6) Assistante sociale.

Prochaine permanence : **mercredi 19 septembre 2012**, de 9 h30 à 11 h au rez-de-chaussée de la Mairie.

7) Relais Assistants Maternels.

Prochaines permanences : **mardi 18 septembre et mardi 25 septembre 2012**, de 9 h à 12 h au rez-de-chaussée de la Mairie.

8) Objet trouvé : 1 VTT

9) En raison du balayage mécanique dans le centre-ville, les riverains sont invités à enlever leur véhicule le mercredi 5 septembre 2012.

ASSOCIATIONS

1) Réunion des vendanges – Syndicat Viticole.

Le Syndicat Viticole informe les viticulteurs que la traditionnelle réunion des vendanges aura lieu **mercredi le 5 septembre 2012**, à 19 h30 au Caveau de la Mairie.

2) Nouvelle Jeunesse.

Après deux mois de repos, nos rencontres mensuelles reprennent. La prochaine réunion de l'association se tiendra **le jeudi 6 septembre**, à partir de 14 h30 à l'ancienne douane. Tous les membres seront les bienvenus.

3) Marché paysan – Damb'arts

Lundi 03.09.2012 aura lieu le prochain et déjà dernier Marché Paysan, Artisanal et Artistique des Remparts de Dambach la Ville. Comme tous les lundis il commencera dès 17h dans les anciens remparts.

En même temps la visite guidée de la Vieille Ville va démarrer devant la mairie. A 18h30 : L'animation musicale sera assurée par le "CHRISTIES' COUNTRY CLUB" avec en prime le sosie de Bourvil !

Comme toujours toutes les animations sont gratuites et les exposants vous attendent pour vous présenter leurs productions en direct.

L'association "DAMB'ARTS" tient à remercier tous les Dambachois pour leur grande participation à nos 11 animations estivales.

Entre les visites guidées, le Marché lui même et les Concerts, des milliers de visiteurs ont pu découvrir notre cité durant cet été en plus des nombreux habitués locaux qui en ont fait leur rendez vous hebdomadaire convivial.

A lundi, pour clôturer à notre tour la saison estivale.

4) Club Vosgien.

Pour la rentrée, **le dimanche 2 septembre**, nous allons nous retrouver pour une sortie dans notre massif préféré du Bernstein, les uns à pied les autres en VTT. Pour la marche nordique, sortie de 2 heures maximum, parcours varié avec dénivellés (300 m) nous prévoyons 2 groupes. Cette sortie s'adresse à un public qui maîtrise la technique de marche nordique pas d'initiation pendant la séance. Départ 8h30 Parking de la Tour de Blienschwiller. Pour le VTT, sortie dans le massif, vélo en bon état et casque obligatoire, RdV à 8h45 au parking Labonal. Circuit ludique sans difficulté majeure. Départ à 9h00. Pour plus de renseignements : tél M-Christine au 0388924161 pour la MN ou Arie au 09 51 89 44 20 pour le VTT.

5) Club Vosgien. - Sortie Vallée de Thann Dimanche 9 septembre 2012 (Changement de date)

Rendez-vous Place de la Gare de Dambach-la-Ville à 8 heures

Randonnée au départ de Mollau (Vallée de Thann) à 9H45 direction Col des Perches – Lac des Perches – Col de Rimbach Retour sur Mollau par la Place des Tilleuls 6H de marche (17 km) possibilité d'abri pour déjeuner selon météo. 800 m de dénivellé positif, 800m de dénivellé négatif. Sortie "Normale" à "Difficile". Variante possible par le point de vue de la Tête des Perches selon conditions du moment + 1H30, + 4 km, + 200m positif et négatif. Bonnes chaussures de marche indispensables. Renseignements: J.P. Gramling au 03.88.92.47.07 après 20H

ANNONCES

1) La Boulangerie FRIANT vous informe que le magasin sera fermé pour congés à partir du dimanche 19 août jusqu'au mercredi 5 septembre 2012 inclus. Réouverture le 6 septembre.

2) ALSACE VENDANGES.

Faire les vendanges en Alsace. Où ? Quand ?

A partir du 22 août 2012, Alsace Vendanges vous accueille au 03 89 20 80 70

3) Jeune cadre cherche à travailler chez un viticulteur le temps de retrouver un emploi dans son domaine. Travailleur et disponible de suite. Horaires et journées flexibles.

Merci de contacter : Laurent CHRISTOPHEL au 06 06 57 38 98

Inscriptions 2012/2013

Après une saison riche en événements musicaux, auditions, concerts et concours, l'École Municipale de Musique propose à tous les mélomanes un cycle complet d'apprentissage de la musique pour le mois de septembre 2012 avec possibilité de tarifs réduits pour certains instruments (en intégrant les associations musicales locales).

Voici l'éventail des activités enseignées :

L'INITIATION MUSICALE est destinée aux enfants de 5 ans (sous condition d'un nombre suffisant d'élèves).

L'EVEIL MUSICAL est destiné aux enfants à partir de 6 ans (C.P.). Ce sont des cours collectifs d'une heure par semaine et préparent les enfants à l'apprentissage d'un instrument (pré-solfège). Ils apprendront déjà à jouer de la musique à l'aide de divers instruments.

LES COURS D'INSTRUMENTS sont ouverts aux enfants à partir de 7 ans ainsi qu'aux adultes. Ce sont des cours individuels d'une demi-heure hebdomadaire, associés obligatoirement à une heure de "formation musicale" en cours collectif (à raison de 32 séances par année scolaire).

L'éventail des instruments enseignés est très large.

Il y a également plusieurs ateliers de pratique collective :

- l'Ensemble de flûtes à bec
- l'Orchestre à cordes
- l'Orchestre rock
- la chorale des enfants (15 Euros l'année)

Pour les adultes sans limite d'âge, il y a également des activités de groupe :

- **le cours de formation musicale pour adultes** qui s'adresse aux personnes qui chantent ou jouent d'un instrument, voulant se familiariser un peu mieux avec le langage musical
- **Nouveau : l'atelier « Se détendre en chantant »** pour adultes (hommes et femmes) animé par Jean-Marie Friedrich (dans la limite des places disponibles)

Les cours auront lieu Mercredi soir de 20h à 21h à la salle de la Laube (2ème étage)
Tarif 15 Euros l'année

Attention ! Début de l'atelier : courant Octobre

INSCRIPTIONS et réunion de pré-rentrée

(uniquement pour ceux n'étant pas encore inscrits)

En présence du directeur et de certains professeurs:

le mercredi 5 septembre à 18 h (à la Laube)

Début des cours : JEUDI 6 Septembre

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser soit à la Mairie de Dambach-la-Ville (Tél. 03 88 92 41 05), soit au Directeur M. Schalk (03 88 92 64 14).

Porte ouverte et inscriptions saison 2013 au tennis club de **Dambach la Ville**

Les permanences pour les inscriptions aux entraînements du niveau débutant à compétition, école de tennis et mini tennis auront lieu au club house du club le **mercredi 5 septembre de 16h à 20h et le dimanche 9 septembre de 9h30 à 12h30.**

Le moniteur sera présent et pourra vous renseigner sur les cours et sur quelques nouveautés concernant les compétiteurs jeunes. Il est important de s'inscrire durant ces permanences, le programme sera établi et les entraînements débuteront fin septembre.

Pour tous renseignements s'adresser à :

Guillaume Straumann 06 75 05 65 15

guillau666@hotmail.com

Christiane Hegmann 03 88 92 42 57

g.hegmann@wanadoo.fr

**Le club ouvre ses portes du 25 aout au 15 septembre sur la
journée**

Pour clôturer la saison, les terrains sont mis à disposition gratuitement à toutes les personnes qui souhaitent pratiquer le tennis.



1ère édition de la Collecte de pesticides non utilisés et de bidons vides sur le Piémont vosgien

La Mission Eau du Piémont du SDEA (Syndicat des eaux et de l'assainissement du Bas Rhin) et le SMICTOM d'Alsace Centrale organisent, à destination des jardiniers amateurs, 2 collectes de pesticides non utilisés (herbicides, insecticides et fongicides) et de leurs emballages (bidons, ...), les :

- Samedi 22 septembre 2012 à la déchèterie de Barr, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
- Samedi 29 septembre 2012 à la déchèterie de Scherwiller, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

Les pesticides contaminent, dans certains secteurs, la nappe phréatique et les rivières. Leur responsabilité sur la perte de biodiversité, la dégradation des sols ou l'impact sur la santé humaine a été prouvée.

Des actions spécifiques de sensibilisation à une meilleure utilisation des pesticides touchent les agriculteurs, les viticulteurs ainsi que les communes. Leurs pratiques ont évolué favorablement ces dernières années sur le Piémont vosgien : création d'aires de remplissage des pulvérisateurs sécurisés chez certains agriculteurs, passage au « 0 pesticide » dans certaines communes, ...

En revanche, les jardiniers amateurs sont plus difficiles à toucher. Pourtant ils pulvérisent des pesticides dans leur jardin, sur leurs allées, terrasses ou trottoirs, sans connaître réellement les risques sur leur santé et l'environnement, et sans respecter, le plus souvent, les précautions minimales d'utilisation (identification du nuisible, respect des doses, périodes et conditions atmosphériques d'utilisation, mesures de protection avec gants et masque, ...).

Sont concernés par ces 2 jours de collecte : les produits phytosanitaires non utilisés (périmés ou non) et leurs emballages (bidons, flacons, boîtes, ...) qui ne devront ni être vidés dans les toilettes, ni être rincés. Ces 2 rendez-vous permettront de sensibiliser les particuliers à mieux trier leurs déchets dangereux afin qu'ils ne soient jetés ni dans le Bacs Gris, ni dans le Bac Jaune, ni dans la benne des déchets ultimes. Le SMICTOM d'Alsace Centrale et la Mission Eau du SDEA profiteront de cette rencontre avec les jardiniers amateurs pour donner des conseils sur le jardinage au naturel afin qu'à terme leurs pratiques soient plus respectueuses de l'environnement, de leur santé et de leur porte-monnaie.

Les agriculteurs et viticulteurs ne sont pas concernés par cette initiative car ils bénéficient de collectes spécifiques auprès de leurs distributeurs.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter :

SDEA

Christine GUIONIE

Coordnatrice Mission de protection des eaux souterraines

Tél : 03 90 57 50 95

christine.guionie@sdea.fr

www.mission-eau-alsace.org

SMICTOM d'Alsace Centrale

Pascal STRIEVI

Animateur du Programme Local de Prévention des Déchets

Tel : 03 90 56 41 73

pstrievi@smictom-alsacecentrale.fr

www.smictom-alsacecentrale.fr